

# Capital social

Björn-Olav Dozo (Université de Liège)

---

Le capital social est à l'intersection de la théorie des champs et de l'analyse des réseaux sociaux. Il constitue en quelque sorte le connecteur pratique qui permet au chercheur d'unir les deux théories, au-delà des considérations épistémologiques. Mais il n'existe pas de définition unique du capital social. En première esquisse, on peut le définir de manière rapide comme les ressources accessibles à un agent grâce à son réseau de relations. Ce réseau est lui-même fonction d'un habitus qui détermine ces possibles relations.

Une première acception éloignée de la sociologie de la littérature :  
Putman

Ces vingt dernières années ont vu les travaux sur cette forme de capital proliférer de manière exponentielle. Ces travaux s'inscrivent pour beaucoup dans la lignée de ceux produits par Robert Putman, professeur de sciences politiques à Harvard, qui a contribué à lancer l'intérêt pour le capital social, avec son article « Bowling Alone. America's Declining Social Capital » (Putman, 1995, trad. 2006) et son ouvrage *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community* (Putman, 2000). Mais la définition de Putman, si elle se réclame des travaux de James Coleman, promoteur en sociologie d'une théorie des capitaux (capital humain et capital social), induit un autre usage du capital social que ceux de la théorie des champs et de l'analyse des réseaux : Putman fait de ce capital un indice de la cohésion d'un groupe, d'une société, etc., donc d'un collectif, là où il était conçu généralement comme la propriété d'un individu. Chez Putman, le capital social devient ainsi une « forme de bien public » (Houard & Jacquemain), mesuré à partir d'indicateurs très généraux, comme le taux de participation à des élections, le nombre d'adhérents à de grandes associations nationales, etc. Cette extension de la définition a lancé des travaux dans de nombreuses directions et dans de nombreux domaines (notamment, d'après le repérage de Bevort et Lallement [2006], dans ceux de la santé, du développement économique et de la socio-économie).

Néanmoins, cette orientation de la définition vers la notion de bien collectif, nécessaire pour la rendre opératoire dans ces domaines, rencontre peu les attentes de la sociologie de la littérature : ces travaux sont très éloignés de la pratique des

chercheurs de ce domaine. Il était cependant nécessaire de passer par cette mise au point pour différencier l'usage du concept par cette discipline (concept qui devient alors une caractéristique d'un individu) de celui qui prévaut à l'heure actuelle dans d'autres domaines (et qui considère le capital social comme un bien collectif).

## Un capital duel

En sociologie, on distingue deux éléments constitutifs du capital social, tant du côté de la théorie des champs que de celle de l'analyse des réseaux. Ainsi, Denord entend mettre l'accent sur le capital social des acteurs,

« entendu à la fois comme une ressource dont la possession est liée à l'appartenance à un ou plusieurs groupes, dont les membres sont unis par des relations objectives et/ou effectives, et comme le produit d'une structure relationnelle donnée, au sein de laquelle elle est inégalement distribuée » (Denord, p. 180).

On le voit, le capital social est ici présenté comme duel, et les références que donnent Denord renvoient à l'article fondateur de Pierre Bourdieu (Bourdieu, 1980) et à celui, non moins fondateur, de James Coleman (Coleman). Wouter de Nooy va aussi dans le sens d'un aspect duel du capital social ; cependant, il ne se fonde pas sur la théorie des champs, mais sur l'analyse des réseaux sociaux :

« In social network analysis, two approaches towards social capital can be distinguished. One approach, represented by Lin (2001) and Bowman et al. (1991), stresses the quality of the resources accessible through intersubjective relations, whereas the other approach, represented by Burt (1992), focuses exclusively on the pattern of relations. Although the former approach is inspired by rational action theory, which is not exactly Bourdieu's cup of tea, it is probably closer to his ideas than the purely structural approach because the former takes into consideration indicators of economic or cultural capital owned by a person's contact » (De Nooy, pp. 319-320).

On constate donc que le capital social englobe deux types de données assez différentes. Pour mettre les choses à plat, il n'est dès lors pas inutile de retourner aux définitions fondatrices, à commencer par celle de Bourdieu.

## Bourdieu et Lin

La théorie de Bourdieu est relationnelle, c'est-à-dire que celui-ci pense les positions des individus les unes par rapport aux autres, toutes formant un « champ ». Les tensions et les rapports de force de ce champ s'expriment dans les prises de position des agents et régissent les relations entre ceux-ci, via leurs positions. Les relations effectives ne sont pas étudiées pour elles-mêmes. Le capital social ne prend en compte ces relations effectives que dans la mesure où elles permettent à l'agent d'accéder à des ressources autres que les siennes propres. Bourdieu n'étudie le capital

social que dans la mesure où ce capital joue un rôle important dans les rapports de lutte entre agents, pour obtenir des ressources externes à ces agents :

« Pour revenir au capital social, construire ce concept, c'est produire le moyen d'analyser la logique selon laquelle cette espèce particulière de capital est accumulée, transmise, reproduite, le moyen de comprendre comment elle se transforme en capital économique et, inversement, au prix de quel travail le capital économique peut se convertir en capital social, le moyen de saisir la fonction d'institutions comme les clubs ou, tout simplement, la *famille*, lieu principal de l'accumulation et de la transmission de cette espèce de capital, etc. » (Bourdieu, 2002, pp. 56-57).

Il faut ensuite s'interroger sur ce que la notion recouvre exactement chez Bourdieu. Traditionnellement, elle est définie comme l'ensemble des ressources accessibles à un acteur *via* ses relations. Ainsi dans la définition de Bourdieu :

« Le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un *réseau durable de relations* plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance ou d'interreconnaissance ; ou, en d'autres termes, de l'*appartenance à un groupe*, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par des *liaisons* permanentes et utiles. Ces relations sont irréductibles aux relations objectives de proximité dans l'espace physique (géographique) ou même dans l'espace économique et social parce qu'elles sont fondées sur des échanges inséparablement matériels et symboliques dont l'instauration et la perpétuation supposent la re-connaissance de cette proximité » (Bourdieu, 1980, p. 2).

Bourdieu évoque de manière indissociable les liaisons et les ressources que l'agent échange *via* ces liaisons. Cela lui permet d'« attribuer » à un agent des relations et ce à quoi elles lui permettent d'accéder. Néanmoins, malgré cette « attribution », Bourdieu insiste sur la dimension dynamique que présente ce capital social :

« L'existence d'un réseau de liaisons n'est pas un donné naturel, ni même un « donné social », constitué une fois pour toutes par un acte social d'institution (représenté, dans le cas du groupe familial, par la définition *généalogique* des relations de parenté qui est caractéristique d'une formation sociale), mais le produit du travail d'instauration et d'entretien qui est nécessaire pour produire et reproduire des liaisons durables et utiles, propres à procurer des profits matériels ou symboliques » (Bourdieu, 1980, p. 2).

Cependant, en se limitant à ce type de dynamique, Bourdieu ne met pas en évidence les effets de la structure des relations, de l'agencement structurel du réseau. Cet agencement peut avoir des conséquences importantes sur la position d'un acteur par rapport aux ressources disponibles. Sa définition semble renvoyer uniquement à « la possession » d'un réseau durable de relations, sans développer la notion de « réseau durable de relations ». Or cette idée de « possession d'un réseau<sup>1</sup> » ne suffit pas pour rendre raison de la position d'un acteur dans le réseau et des avantages qu'il y a à entretenir cette position au sein de celui-ci.

Nan Lin propose une approche du capital social similaire à celle de Bourdieu<sup>2</sup>, qu'il fonde sur l'examen des ressources sociales qui existent dans un réseau :

« On a soutenu en introduction que les ressources sociales constituent l'élément central du capital social. Ces ressources permettent de développer la théorie de la structure sociale et de tester une théorie du capital social. Elles existent dans les relations avec autrui, et leurs indicateurs empiriques permettent de les calculer pour chaque individu. Ainsi, lorsque l'analyse se centre sur les individus, le capital social est au même niveau d'analyse que le capital physique ou humain. Pourtant, on maintient des distinctions conceptuelles claires entre ces différentes formes de capital en ceci que le capital social n'est possible que lorsqu'on examine les relations d'un individu et les ressources accessibles grâce à ces relations. Les mérites relatifs des différentes formes de capital peuvent être évalués. De plus, cette approche évite la confusion entre niveaux micro et macro. Ainsi défini, le capital social est l'investissement d'un individu dans ses relations avec d'autres. Ces relations ne doivent pas nécessairement être des groupes ou des organisations définis<sup>3</sup> : de simples liens suffisent. Cela n'implique ni appartenance ni adhésion. Et pourtant, cela permet une spécification de la manière dont les ressources sociales relient les individus aux groupes, ou « créent » même des groupes sociaux ou des structures » (Lin, p. 701).

Ici encore, le capital social est défini par rapport aux ressources. Grâce à ce que Lin appelle les « indicateurs empiriques<sup>4</sup> », les ressources contenues dans le réseau peuvent être mesurées pour chaque individu. Les ressources sociales sont disponibles par l'intermédiaire des relations : les ressources sociales sont

« insérées (*embedded*) dans [le] réseau [de l'individu]. Ce ne sont pas des biens que l'individu possède, mais des ressources accessibles au travers de ses liens directs et indirects. L'accès à ces ressources et leur utilisation sont temporaires et conditionnels puisqu'elles ne sont pas la possession de l'acteur » (Lin, p. 687).

Lin insiste sur le fait que « le capital social n'est possible que lorsqu'on examine les relations d'un individu et les ressources accessibles grâce à ces relations<sup>5</sup> ». La proposition de Lin se fonde sur les ressources propres aux individus pris dans le réseau pour définir le capital social. Comme nous l'avons souligné pour Bourdieu, il n'est que peu question de la structure du réseau dans cette définition. Or le principal apport que l'analyse structurale des réseaux sociaux peut offrir à la théorie sociologique des champs, largement la plus répandue en sociologie de la littérature, est cette prise en compte de la structure du réseau, grâce notamment aux nombreux outils d'objectivation et de mesure de la structure qu'elle propose.

Ainsi, pour deux acteurs ayant les mêmes capitaux économiques et culturels, et ayant le même nombre de relations, leur position dans le réseau jouera un rôle déterminant pour l'accès aux ressources véhiculées par ce réseau<sup>6</sup>. Pour traiter efficacement les implications de cette remarque, il nous semble nécessaire de dissocier la position dans le réseau des ressources. En effet, ce qui nous intéresse dans l'étude des relations entre agents n'est pas d'étudier la nature de ce qu'ils échangent (qui renvoie aux concepts de capitaux culturel, économique et symbolique), mais comment et avec qui ils peuvent l'échanger.

Lin est conscient de l'absence de prise en compte des propriétés intrinsèques du réseau dans son modèle : il fait remarquer qu'il existe des tentatives<sup>7</sup> pour intégrer

dans les mesures du capital social les propriétés du réseau. Mais comme il le dit lui-même : « Le mélange des propriétés du réseau avec des ressources qui y sont contenues ne résout pas encore les problèmes conceptuels soulevés par le capital social » (Lin, p. 702).

## Coleman et Burt

En 1988, Coleman, pour sa part, envisage déjà de fonder le capital social sur la structure des relations sociales (ou structure du réseau), ce qui permettra à Ronald S. Burt de pousser cette démarche plus loin encore quelques années plus tard.

Coleman, dans un article systématique et fondateur sur le sujet (Coleman), aborde les trois grandes acceptions du capital social. Il le définit ainsi comme partage de ressources (dans la section « Forms of social capital », (Coleman, pp. S101-S105) ; c'est l'acception que l'on a rencontrée chez Lin et Bourdieu), comme « avantage structurel » (section « Social structure that facilitates social capital », (Coleman, pp. S105-S109) ; Burt approfondira cet aspect du capital social), et comme bien public qui appartient à une communauté ou à une collectivité (section « Public goods aspects of social capital », (Coleman, pp. S116-S118) ; acception dont Putman se fera le défenseur).

Coleman, en introduisant cette notion de capital social, tente d'identifier toutes ses implications et tout le champ conceptuel qu'elle peut recouvrir. Il ne sépare pas les trois aspects possibles. Au contraire, il les unit, car la notion joue un grand rôle dans sa théorie du social — bien plus important que chez Bourdieu par exemple. Ainsi, Coleman tente explicitement<sup>8</sup> d'allier la *rational action theory* des économistes et l'étude des *social organizations* des sociologues. Le capital social lui sert de « joint » entre les deux et il l'envisage sous tous ses aspects.

« Social capital is defined by its function. It is not a single entity but a variety of different entities, with two elements in common: they all consist of some aspect of social structures, and they facilitate certain actions of actors — whether persons or corporate actors — within the structure » (Coleman, p. S98).

Cette acception très large du capital social, si elle reste encore assez floue et peu opératoire directement, permet néanmoins de mettre en évidence l'un des aspects de ce type de capital, que les autres théories semblent ignorer, ou du moins ne pas traiter systématiquement : la liaison très forte du capital social avec la structure des relations sociales dans laquelle est pris l'individu.

Burt est celui qui prend le plus directement en compte cette structure pour calculer le capital social. On peut même avancer qu'il ne prend en compte que cela, puisque la notion de capital social est entièrement fondée chez lui sur sa théorie des trous structuraux. Burt définit un trou structural comme « a relationship of nonredundancy between two contacts » (Burt, 1992, p. 18). Le capital social qui en découle prend en compte l'ensemble des propriétés d'un réseau, en particulier la cohésion, la densité et l'équivalence des relations de ce réseau.

« La théorie des trous structuraux donne un sens concret à la métaphore du capital social. Elle décrit la manière dont la structure d'un réseau offre des avantages compétitifs. Cette théorie résulte d'échanges entre économistes et sociologues au cours des deux dernières décennies. Les idées sociologiques de Georg Simmel et de Robert Merton sur l'autonomie provenant des conflits d'allégeances se sont enrichies des thèses économiques traditionnelles sur le pouvoir du monopole et des oligopoles. Cet apport a produit des modèles de réseau de l'avantage concurrentiel, qui mesurent les opportunités de devenir un intermédiaire entre d'autres acteurs, grâce à des liens faibles (Granovetter, 1973 ; 1995), en se trouvant dans des positions intermédiaires (Freeman, 1977 ; 1979) ou encore grâce à de nombreuses relations exclusives (Cook & Emerson, 1978 ; Burt, 1979 ; 1980 ; 1982 ; 1983 ; Cook *et al.*, 1983 ; Markovsky, Willer & Patton, 1988). Ces variations sur le thème de l'intermédiaire (*broker*) constituent un préalable à la théorie de la concurrence fondée sur les trous structuraux » (Burt, 1995, p. 601).

On constate que cette méthodologie très formaliste est au service d'une théorie de la concurrence, qui sous-tend les utilisations faites de cet outil. Le modèle de Burt pourrait ainsi être qualifié de « théorie de l'avantage concurrentiel structural ». Elle reprend de manière synthétique plusieurs avancées de l'analyse structurale et a été testée empiriquement dans une grande entreprise. Elle est fondée sur le postulat d'une concurrence entre acteurs. Or, si elle donne des résultats impressionnants dans le monde de l'entreprise, on peut s'interroger sur sa capacité à rendre compte d'un milieu comme la littérature, où la concurrence existe certes — la théorie des champs permet de la mettre en évidence — mais où elle ne constitue pas la seule règle<sup>9</sup>. Les règles du jeu du champ littéraire ne se bornent en effet pas au profit individuel, et s'il est un lieu où un idéal esthétique peut servir de bannière collective, et donc privilégier les stratégies d'entraide ou de collaboration, c'est bien la littérature. On le sait, la logique qui sous-tend le marché des biens symboliques n'est pas assimilable telle quelle à celle du marché économique. Si l'inversion de la logique du marché économique peut tenir lieu d'analogie à la logique de la sphère de production restreinte, on peut voir cependant avec Anheier, Gerhards et Romo (1995) que d'autres formes de capitaux se mêlent, fondés sur leurs logiques et valeurs propres, dans les champs littéraires moins hiérarchisés que celui de la France des deux derniers siècles. On ne peut donc appliquer un modèle de stricte concurrence dans le champ littéraire, et si l'on veut utiliser le modèle de Burt, il faudra l'adapter.

De plus — et c'est le deuxième reproche que l'on peut adresser à ce modèle — il se concentre sur des micro-faits, sur des cas particuliers qui, si on ne peut les qualifier d'isolés (on prend en compte leur réseau), n'ont pas pour ambition de rendre compte d'un champ dans son ensemble. Chez Burt, l'étude des actions des agents se fonde sur le constat du marché et de la concurrence. L'objectif de l'analyse est de décrire en les objectivant les conditions de réalisation de ces actions prises dans un tissu de relations. Cela pourrait paraître totalement incompatible avec la perspective de la théorie des champs, qui présente une ambition beaucoup plus totalisante d'explication du monde social.

Néanmoins, cette théorie souligne pleinement les contraintes relationnelles formelles qui pèsent sur les agents. De plus, elle tend à objectiver ces contraintes, en les mesurant au moyen d'outils mathématiques formalistes (centralité, trous structuraux, densité du réseau, etc.). Cette formalisation mathématique semble un apport précieux dans une tentative d'objectivation du capital social.

Pour mettre en avant cet aspect du capital social, nous avons proposé de la baptiser « capital relationnel » et d'en faire, en littérature, la propriété intrinsèque des animateurs de la vie littéraire (Dozo). Ces animateurs seraient particulièrement actifs dans les institutions littéraires faibles (comme le sous-champ littéraire belge), elles-mêmes organisées sous des « formes plus souples et plus floues d'apparement ou de structuration » (Aron & Denis, p. 15) que celles du champ français par exemple.

## Bibliographie

Anheier (Helmut K.), Gerhards (Jurgen) & Romo (Frank P.), « Forms of Capital and Social Structure in Cultural Fields : Examining Bourdieu's Social Topography », *American Journal of Sociology*, vol. 100, n° 4, 2004, pp. 859-903.

Aron (Paul) & Denis (Benoît), « Réseaux et institution faible », *Les réseaux littéraires*, sous la direction de Daphné De Marneffe & Denis Benoît, Bruxelles, Le Cri / CIEL-ULB-ULg, 2006, pp. 7-18.

Bevort (Antoine) & Lallement (Michel) (dir.), *Le capital social. Performance, équité et réciprocité*, Paris, La Découverte, « MAUSS », 2006.

Bourdieu (Pierre), « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en*

*science sociales*, vol.31, 1980, pp. 2-3.

Bourdieu (Pierre), *Questions de sociologie* [1984], Paris, Les Éditions de Minuit, « Reprise », 2002.

Boxman (Ed A.W.), De Graaf (Paul M.) & Flap (Hendrik D.), « The Impact of Social and Human Capital on the Income Attainment of Dutch Managers », *Social Networks*, n° 13, 1991, pp. 51-73.

Burt (Ronald S.), « Disaggregating the Effect on Profits in Manufacturing Industries of Having Imperfectly Competitive Consumers and Suppliers », *Social Science Research*, n° 8-2, 1979, pp. 120-143.

Burt (Ronald S.), « A Structural Theory of Interlocking Corporate Directorates », *Social Networks*, n° 1-4, 1979a, pp. 415-435.

Burt (Ronald S.), « Autonomy in a social topology », *American journal of sociology*, n° 85, 1980, pp. 892-925.

Burt (Ronald S.), *Toward a Structural Theory of Action : Network Models of Social Structure, Perception, and Action*, New York, Academic Press, 1982.

Burt (Ronald S.), *Corporate profits and cooptation*, New York, Academic Press, 1983.

Burt (Ronald S.), *Structural holes : The Social Structure of Competition*, Cambridge, Harvard University Press, 1992.

Burt (Ronald S.), « Le capital social, les trous structureaux et l'entrepreneur », *Revue française de sociologie*, n° 36-4, 1995, pp. 599-628.

Campbell (Karen E.), Marsden (Peter V.) & Hurlbert (J.S.), « Social Resources and Socioeconomic Status », *Social Networks*, vol. 8, 1986, pp. 97-117.

Coleman (James Samuel), « Social Capital in the Creation of Human Capital », *American Journal of Sociology*, vol. 94 (suppl.), 1988, pp. S95-S120.

Cook (Karen S.) & Emerson (Robert M.), « Power, Equity and Commitment in Exchange



Networks », *American Sociological Review*, vol. 43, n° 5, 1978, pp. 721-739.

Cook (Karen S.), Emerson (Robert M.), Gillmore (Mary R.) & Yamagishi (Toshio), « The Distribution of Power in Exchange Networks : Theory and Experimental Results », *American Journal of Sociology*, vol. 89, n° 2, 1983, pp. 275-305.

De Nooy (Wouter), « Fields and Networks : Correspondance Analysis and Social Network Analysis in the Framework of Field Theory », *Poetics*, n° 31-5-6, 2003, pp. 305-327.

Degenne (Alain) & Forsé (Michel), *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, « U », 1994.

Denord (François), *Genèse et institutionnalisation du néolibéralisme en France (1930-1950)*, thèse de doctorat, 2003, pp. 254-287.

Dozo (Björn-Olav), *Mesures de l'écrivain. Profil socio-littéraire et capital relationnel dans l'entre-deux-guerres en Belgique francophone*, Liège, Presses universitaires de Liège, « Situations », 2011.

Forsé (Michel), « Capital social et emploi », *L'Année Sociologique*, vol. 47, n° 1, 1997, pp. 143-181.

Freeman (Linton C.), « A Set of Measures of Centrality Based on Betweenness », *Sociometry*, vol. 40, n° 1, 1977, pp. 35-41.

Freeman (Linton C.), « Centrality in Social Networks : Conceptual Clarifications », *Social Networks*, vol. 1, 1979, pp. 215-239.

Granovetter (Mark S.), « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6, 1973, pp. 1360-1380.

Granovetter (Mark S.), « Afterward », dans *Getting a Job. A Study of Contacts and Careers*, sous la direction de Mark S. Granovetter, Chicago, Chicago University Press, 1995, pp. 139-182.

Houard (Jean) & Jacquemain (Marc) (dir.), *Capital social et dynamique régionale*,

Bruxelles, De Boeck, « Économie société région », 2006.

Lacroix (Michel), « Littérature, analyse des réseaux et centralité : esquisse d'une théorisation du lien social concret en littérature », *Recherches sociographiques*, vol. 44, n° 3, 2003, pp. 475-497.

Lacroix (Michel), « “La plus précieuse denrée de ce monde, l'amitié”. Don, échange et identité dans les relations entre écrivains », *COntEXTES*, n° 5, 2009, URL : < <http://contextes.revues.org/4263> >.

Lin (Nan), « Les ressources sociales : une théorie du capital social », *Revue française de sociologie*, vol. 36, n° 4, 1995, pp. 685-704.

Markovsky (Barry), Willer (David) & Patton (Travis), « Power Relations in Exchange Networks », *American Sociological Review*, vol. 53, n° 2, 1988, pp. 220-236.

Putman (Robert D.), « Bowling Alone. America's Declining Social Capital », *Journal of Democracy*, vol. 6, n° 1, 1995, pp. 65-78 (traduit dans Bevort (Antoine) & Lallement (Michel), (dir.), 2006, pp. 35-50).

Putman (Robert D.), *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000.

---

## Notes :

1. Degenne et Forsé l'écrivent très explicitement : « L'idée selon laquelle le capital social d'un individu serait strictement proportionnel au nombre de ses relations est très nettement insuffisante. [...] La notion de capital social ne saurait donc se réduire au simple volume des contacts d'un individu, parce que tous ces contacts n'ont pas la même “valeur” » (Degenne & Forsé, p. 137).
2. Cela ne manque pas d'ironie vu les tendances politiques antagonistes des deux hommes, comme le souligne De Nooy (De Nooy) lorsqu'il rapproche les deux usages qu'ils font de la notion.
3. Lin insiste ici sur le fait que les relations entre individus ne sont pas seulement à déduire de l'appartenance à un groupe ou à une organisation, comme nous

l'avons souligné plus haut.

4. Ces « indicateurs empiriques » équivalent en fait aux indicateurs de la théorie des champs permettant de mesurer les capitaux économique, culturel et symbolique, bien que les indicateurs de Lin soient peut-être moins objectivables : « ces ressources peuvent être acquises (l'éducation, le prestige ou l'autorité) ou héritées (l'appartenance ethnique, le sexe, parfois la religion ou les ressources des parents). Elles peuvent être classées en deux catégories : ressources personnelles et ressources sociales » (Lin, p. 687).
5. Il cite également d'autres capitaux : physique et humain. Il s'agit de capitaux utilisés par James Coleman dans sa théorie sociologique : il mobilise les notions de « financial capital », « physical capital », « human capital », et, on va y venir, « social capital » également. Ces formes de capitaux rencontrent ceux utilisés par Bourdieu. L'histoire des sciences sociales devrait pouvoir comparer ces notions et expliquer si elles sont proches ou non. Nous nous contenterons d'examiner le capital social.
6. Voir l'exemple de Michel Forsé, qui explique que le capital social mobilisé par un agent a bien un effet propre, si l'on considère « toutes choses égales par ailleurs » (Forsé).
7. Malgré la prise de distance de Lin vis-à-vis de cette approche, de Nooy rapproche certaines études ((Boxman, Flap & De Graaf ; Campbell, Marsden & Hurlbert) de celles de Lin (et aussi de Bourdieu), car elles prennent toujours en compte les ressources sociales du réseau, même si elles tentent d'intégrer dans le capital social la structure des relations et les propriétés du réseau. De Nooy les oppose en fait à l'approche de Burt qui, lui, ne tient compte que des propriétés intrinsèques au réseau, et non plus des ressources sociales.
8. « My aim is [...] to import the economists' principle of rational action for use in the analysis of social systems proper, including but not limited to economic systems, and to do so without discarding social organization in the process. The concept of social capital is a tool to aid in this » (Coleman, p. S97).
9. Une critique semblable est signalée par Lazega (1997) dans son compte rendu de Burt, 1992. Pour la littérature, on peut signaler une autre forme de logique

bien présente : celle du don. À ce sujet, voir le dossier que nous avons codirigé avec Anthony Glinoyer dans la revue *COntEXTES* (Dozo & Glinoyer, 2009), en particulier l'article de Michel Lacroix (Lacroix, 2009).